



FEDERATIONS DES SERVICES PUBLICS – CGT & UGICTCGT



Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER
Maire de Tourcoing
Président du CCAS de TOURCOING
Tourcoing, le 19.11. 2019

Objet : Préavis de grève nationale du 05/12/2019 et le tract.

Monsieur le maire,

Nos deux organisations **CGT sont déterminées à combattre cette loi**, à défendre le statut de la Fonction publique et les conditions d'emploi et de travail mais aussi de défendre les services publics territoriaux, éléments structurants de notre démocratie, qui portent l'intérêt général et contribuent à la cohésion sociale. Elles appellent à une **journée de grève ce 5 décembre 2019** et à engager un plan d'action contre le projet gouvernemental de réforme des retraites.

La loi « de transformation de la Fonction publique » est une véritable machine de guerre qui accélère la privatisation de pans entiers de services publics territoriaux au détriment des intérêts citoyens.

Les services publics territoriaux sont nécessaires pour assurer l'égal accès de tout citoyen.ne au bien commun qu'ils représentent. Leur démocratisation et leur reconquête sont donc un enjeu central à rebours des politiques libérales. Les services publics locaux ouvrent des perspectives concrètes vers une meilleure répartition des richesses et une transition écologique de plus en plus urgente.

En faisant dans un premier temps un chantage au versement des dotations globales de fonctionnement, en créant ensuite les conditions statutaires d'un affaiblissement des conditions d'emploi des agents par le biais de la loi, le gouvernement permet aux employeurs territoriaux d'amplifier encore la réduction de la masse salariale et/ou privatiser certaines missions ou services.

En effet, cette loi contient des mesures qui :

- restreignent le périmètre d'intervention des services publics territoriaux en confiant au secteur privé des missions assurées aujourd'hui par les collectivités ;
- actent la remise en cause de conquêtes sociales pour les agents de la FPT, notamment sur le temps de travail ;
- accentuent la précarité d'emploi ;
- organisent le détachement d'office des agents fonctionnaires des services publics délégués,
- remettent en cause les instances de représentation et de défense des intérêts des agents ;
- visent à substituer une fonction publique d'emploi à la fonction publique de carrière ;
- constituent une attaque historique contre l'exercice du droit de grève dans la fonction publique territoriale au motif fallacieux de contrevenir à de soi-disant grèves perlées.
- menacent le droit à la formation professionnelle et le CNFPT.

Alors que de plus en plus d'agents se heurtent déjà à l'impossibilité de répondre aux besoins des publics compte tenu de la montée exponentielle de leur charge de travail, on assiste à la généralisation des tâches à exécuter en mode dégradé, souvent corrélées avec le sentiment de perte de sens de leur travail par des agents qui sont réduits à n'être plus que des exécutants et non des acteurs du service public. L'impossibilité de répondre aux besoins provient également de sous-effectifs chroniques, de suppressions de moyens, ayant des répercussions sur leurs conditions de travail néfastes à leur santé et leur sécurité et à la qualité du service à rendre, nos deux organisations veulent agir ensemble pour mettre un terme au moins disant social pour les usager.es et les agent.es !

Nous appelons à agir ensemble pour :

- combattre les projets de privatisation de missions et les suppressions d'emploi et détachements d'office qui en découleraient
- préserver au maximum les régimes de temps de travail favorables et la juste prise en compte des spécificités locales et professionnelles
- **défendre le droit fondamental qu'est le droit de grève et s'opposer à toute tentative de restriction.**

Nous rappelons que les dispositifs de service minimum sont facultatifs et qu'aucune mesure de restriction ne peut être mise en place immédiatement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT
Le secrétaire de la CGT
Vincent GADENNE

Pour l'UGICT - CGT
Le secrétaire de l'UGICT
Dominique MANDRIK

Syndicats CGT & UGICT-CGT de TOURCOING

52, rue Du Salvaire – 59200 TOURCOING /

03-20-26-97-64

03-20-23-33-91

Courriel : cgt@ville-tourcoing.fr